



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC aux contribuables de la Ville de Forestville

Avis public est donné, que le conseil municipal a adopté, le 17 janvier 2022, le règlement # 2022-301 relatif à l'adoption du budget 2022.

Les estimations budgétaires pour l'année 2022 ont été préparées, étudiées et sont adoptées : il est prévu des dépenses totalisant **20 292 298 \$** et des revenus de **18 1615 406 \$**, afin d'équilibrer son budget un montant de **2 126 892 \$** sera pris à même le surplus accumulé non affecté. Les estimations budgétaires, tel que présenté ci-contre, pour l'année 2022 sont versées aux dossiers de la Ville de Forestville.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Forestville, ce 18 janvier 2022

Dominique Tremblay, greffière